

# LA LETTRE DES ENSEIGNANTS du FINISTÈRE



n° 36 – 7 mars 2008

Retrouvez toutes les infos sur : <http://se-uns29.org>

*En affichant cette lettre en salle des maîtres ou en permettant la diffusion dans votre école, vous participez à l'amélioration de l'information du plus grand nombre, nous vous en remercions.*

---

## Sommaire :

- EVS
- Stage CM
- Nouveaux programmes
- RASED
- AVS

---

## EVS

La seule signature du protocole "direction d'école" par le Se-Unsa a, rappelons-le, imposé au ministère l'obligation d'attribuer une aide administrative aux directeurs (trices) d'écoles et une décharge de service aux écoles à 4 classes.

Il a toujours été clair que c'était un plus à engranger et que ça ne concluait aucunement un combat de longue date pour la reconnaissance de la charge de direction.

Le gouvernement a pris la responsabilité de recruter des EVS en contrat précaire pour satisfaire cette obligation. En aucune façon, le Se-Unsa ne se contente de cette solution. Mais, à la différence de toutes les autres organisations syndicales, le Se-Unsa a considéré qu'il ne lui appartenait pas de rejeter ces personnels, inscrits pour la plupart, dans un parcours professionnel difficile en les excluant du recrutement.

Aujourd'hui, ces personnels rendent un service précieux aux écoles. Nous sommes satisfaits que tout le monde s'en aperçoive enfin. N'aurait-il pas été préférable de s'en apercevoir avant ?

Mais, force est de constater que les pouvoirs publics (IA, Anpe, direction du travail...) n'ont pas répondu à l'obligation qui était la leur de favoriser le retour vers l'emploi durable de ces personnels. L'accompagnement et la formation ont été à ce titre indigents.

Le Se-Unsa déplore que les différents acteurs du dossier se rejettent la responsabilité de la faillite du suivi et de la formation de ces personnels. Il leur a fait savoir de nombreuses fois, et ce depuis le début.

Au final, il est à craindre que les EVS qui n'auront pas trouvé de solutions à l'extérieur de ce dispositif, se verront dans l'obligation de revenir à l'étape antérieure si de nouvelles dispositions ne sont pas prises rapidement par le gouvernement.

Le Se-Unsa pour sa part, ne fait pas semblant de découvrir ce dossier. Conscient de la précarité professionnelle et financière des EVS, il les défend depuis le début et au quotidien. Il accompagne les EVS qui lui en font la demande depuis leur recrutement.

Pour autant, le Se-Unsa ne souhaite pas les instrumentaliser. La question du recrutement de personnel qualifié sur des emplois durables d'aide à la direction reste le principal objectif du syndicat. Les EVS qui le souhaitent peuvent s'y retrouver mais il est essentiel de leur garantir plutôt l'accès à des emplois qui correspondent au mieux à leur projet professionnel.

---

## Stage CM

Ce dispositif est proposé aux familles des enfants pour lesquels les enseignants de CM1 et CM2 estiment qu'ils présentent d'importantes lacunes en français et mathématiques.

Le stage se fera par modules de 3h sur une semaine de 5 jours. Le premier débutera aux vacances de Pâques. Ces stages seront assurés par des enseignants volontaires qui seront rémunérés en heures supplémentaires, majorées de 25% et défiscalesées (environ 356 euros les 15h pour un PE classe normale, 392 pour un PE hors classe et 317 pour un instituteur).

Pour le Se-Unsa, si des collègues veulent assurer ces heures, il en va de leur responsabilité individuelle, nous

n'avons pas à émettre de jugement sur ce choix.

Pour autant, nous ne pouvons qu'être circonspects sur ce dispositif et ce pour plusieurs raisons :

- impact réel sur la lutte contre l'échec scolaire
- négation du besoin de repos des élèves sur ces périodes de vacances
- externalisation, hors du temps scolaire, du traitement de la difficulté scolaire
- injonction à insérer ce dispositif dans le cadre du projet d'école alors que ce n'est pas une initiative d'équipe et que rien ne garantit sa mise en place réelle, partout.

---

## Nouveaux programmes

Une ½ journée de concertation sur les nouveaux programmes devrait être organisée avant le 31 mars.

Vous pouvez lire et diffuser l'éclairage du Se-Unsa à ce propos que vous trouverez en cliquant [ici](#).

---

## Action RASED

Suite aux diverses rumeurs qui touchent les personnels des RASED sur une éventuelle disparition, diverses actions ont été entreprises :

Une lettre intersyndicale (SE-UNSA, le SGEN et le SNUIPP) a été adressée au ministre pour lui demander de dévoiler ses intentions et d'informer les représentants des personnels des projets en cours.

D'autre part, les associations FNAREN\*, de la FNAME\* et de l'AFPEN\*, le SE-UNSA, le SGEN, le SNUIPP, le SNUDI-FO, la FCPE et la PEEP se sont réunies le 18 février pour « envisager ensemble une réaction commune » contre ce qui pourrait être une remise en cause profonde des RASED et pour affirmer le rôle important des RASED dans le traitement de la difficulté scolaire.

Vous trouverez en PJ une lettre ouverte adressée au ministre. Cette lettre regroupe une quinzaine de signataires (organisations syndicales, parents d'élèves, associations professionnelles...).

Afin de mieux connaître chaque situation sur le terrain et de défendre l'intérêt des RASED, le SE-UNSA propose également une enquête

### [Lettre intersyndicale](#) et [enquête RASED](#)

---

## AVS

Vous trouverez en cliquant sur le lien suivant la "[Lettre des assistants d'éducation, AVS](#)" du Se-Unsa

---

Pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement à la Lettre des Enseignants du Finistère,  
envoyez un courrier électronique à : [29@se-uns.org](mailto:29@se-uns.org)

**Syndicat des Enseignants - SE-UNSA - 6bis route de Brest - 29000 QUIMPER - Tél. 02 98 64 02 53**

Les frais engendrés par notre communication sont supportés par les cotisations de nos adhérents  
(notre seule et unique ressource). Soyez solidaires : Syndiquez-vous !